



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC MONSIEUR
DENIS DUPONT POUR LA MISE A DISPOSITION
A TITRE GRACIEUX D'UN ESPACE
D'EXPOSITION A L'OFFICE DE TOURISME DU
10 SEPTEMBRE AU 7 DECEMBRE 2019**

**DÉCISION N° AU-19-341
EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la proposition de Monsieur Denis DUPONT, demeurant 44 avenue du Général de Gaulle à Vincennes, relative à la présentation d'une exposition composée de matériel de projection Pathé en lien avec l'histoire du patrimoine cinématographique vincennois, organisée à l'Office de tourisme du 22 septembre au 7 décembre 2019 (période de montage à partir du 10 septembre, démontage le 7 décembre) ;

CONSIDÉRANT la mission du service municipal du tourisme de favoriser la valorisation du patrimoine vincennois par l'accueil d'expositions temporaires ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Denis DUPONT, demeurant 44 avenue du Général de Gaulle à Vincennes (94300), une convention de mise à disposition à titre gracieux d'un espace d'exposition à l'Office de tourisme afin d'exposer du matériel de projection cinématographique Pathé du 22 septembre au 7 décembre 2019 (période de montage à partir du 10 septembre, démontage le 7 décembre).

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190917-lmc1H6686H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/09/2019 Date de Publication : 17/09/2019
